

CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 05 MAI 2025

Tignes, le 30 avril 2025

CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil municipal de la commune de Tignes se réunira en séance ordinaire (Article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales):

Le 5 mai 2025 à 18 heures 30
Salle du Conseil municipal en Mairie

Pour vous permettre d'appréhender les divers points inscrits sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire
Serge REVIAL



ORDRE DU JOUR

A. Compte – rendu d’activités

B. Compte-rendu au Conseil municipal de l’utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 11 avril 2025.

C. Information(s) diverse(s)

Finances - administration générale - vie économique

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2025

2 Concession de type Délégation de service public pour la gestion des services touristiques (office de tourisme, exploitation d’installations touristiques et de loisirs, commercialisation de prestations de services touristiques) - Avenant n°2 à la Délégation de service public ayant pour objet l’extension des missions du Délégué à la gestion et l’exploitation de l’Aventure Park

3 Actualisation du projet de signature du bail emphytéotique administratif pour la réalisation du projet Seyjoun - SAS Seyjoun

Travaux - aménagement du territoire - stratégie foncière

4 Gestion pluriannuelle du risque lac proglaciaire à Tignes (année 2025) - Réalisation d’études et de travaux sur le territoire de Champagny en Vanoise et demandes de subventions

Questions diverses

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l’adresse suivante : directiongenerale@tignes.net

POUVOIR

Je soussigné(e) Mme / M.

Agissant en qualité de

Empêché d'assister au Conseil Municipal qui se tiendra le 5 mai 2025 18 Heures 30

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

à Mme / M.

Fait à Tignes, le .

Signature (1)

(1) Faire précéder la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »